VIDE GRENIER

HIPPODROME YFFINIAC

Dimanche 21 mars 2027

5ème EDITION

➢ Je soussigné (e)

NOM :…… PRÉNOM :……..

Adresse :……

CP : ……. Ville :……

Tél:…… e-mail : ……

Je réserve (cocher votre choix) :

◯ 3 m ◯ 6 m ◯ 9 m ◯ 12 m ◯ 15 m ◯ 18 m

◯ intérieur ◯ extérieur

Inscription en ligne
via le lien YAPLA:

Tarifs tables non fournies **4,5€ le mètre en intérieur**

3,5€ le mètre en extérieur

Ci-joint le règlement de …….. € pour mon emplacement.

➢ **Documents à fournir pour le formulaire papier :**

- Copie de la pièce d'identité recto verso (obligatoire)
- Attestation jointe ou carte professionnelle
- Règlement par chèque à l'ordre de l'APEL Saint-René

➢ **Contacts renseignements :** 06 85 12 25 26 / 06 29 94 49 24

➢ **Informations pratiques :**

- Horaires Exposants : 5H30-17H30
- Horaires Visiteurs : 8H-17H30
- Adresse de l'hippodrome : rue Saint Laurent à Yffiniac (22120)
- Buvette et restauration sur place

Règlement:

-La réservation n'est assurée qu'après réception du formulaire d'inscription, du paiement, de la copie de la pièce d'identité et de l'attestation. (Pour les inscriptions papier, les documents sont à joindre à l'adresse suivante: école Privée Saint-René (pour le vide grenier) 2 rue de Béchas 22120 SAINT-RENE HILLION. Une confirmation d'inscription vous sera adressée par mail. Les exposants inscrits doivent se munir de leur pièce d'identité.
-Toute annulation doit être signalée à l'organisateur.
-Sont autorisés les objets d'occasion, vêtements, livres, jouets, bibelots et objets ménagers. Sont interdits notamment les produits contrefaits, les objets dangereux, les produits illicites et toute marchandise dont la vente est interdite par la loi. Tout exposant souhaitant vendre des produits alimentaires devra obtenir l'accord préalable de l'organisateur et fournir, sur demande, les justificatifs réglementaires liés à son activité. L'organisateur se réserve le droit de refuser toute vente en l'absence de justificatifs ou en cas de doute sur la conformité des produits.
-Chaque exposant est responsable de ses invendus et de ses détritus ***(obligation de les ramener avec lui et de laisser place propre)***
-En cas d'intempéries, aucun remboursement ne sera effectué.
-L'exposant déclare ne pas participer à 2 autres manifestations de même nature au cours de l'année civile (art R321-9 du code pénal)

ATTESTATION - INSCRIPTION VIDE-GRENIER

(A remettre obligatoirement à l'association organisatrice)

Participation au vide grenier organisé par l'association (nom et adresse)

APEL Saint-René 2 rue de Béchas 22120 SAINT-RENE

le (date) à (indiquer commune et lieu du vide-grenier)

Le 21 mars 2027 à l'hippodrome YFFINIAC

Je soussigné(e),

Nom : Prénom

Né(e) le à Ville Département

Adresse :

Code postal Ville

Tél.

Titulaire de la carte d'identité / passeport n°

Délivré(e) le par

N° immatriculation de mon véhicule :

Déclare sur l'honneur :

-ne pas être commerçant (e)

-ne vendre que des objets personnels et usagés (Article L 310-2 du Code de commerce)

-n'avoir pas participé à 2 autres manifestations de même nature au cours de l'année civile.
(Article R321-9 du Code pénal)

Fait à le

Signature